WATCH
Africa Development

L'ENERGIE AU TCHAD

Quelles solutions vers un accès durable ?

Watch-ad.co/forum

SOMMAIRE

I Introduction

I.1 Présentation du panel

I.2 Présentation des invités

II Les contraintes liées au développement de l'énergie

III les conséquences du manque de l'énergie

IV Les contraintes liées au développement de l'énergie

V Conclusion

Annexes

Dossier extrait du magazine watch Africa Développement sur les énergies au Tchad. Dossier réalisé par M.Kordjé Bedoumra.

I- INTRODUCTION

La question de l'énergie centralise les débats actuels au sein des pays en voies de développement dont le Tchad en fait partie.

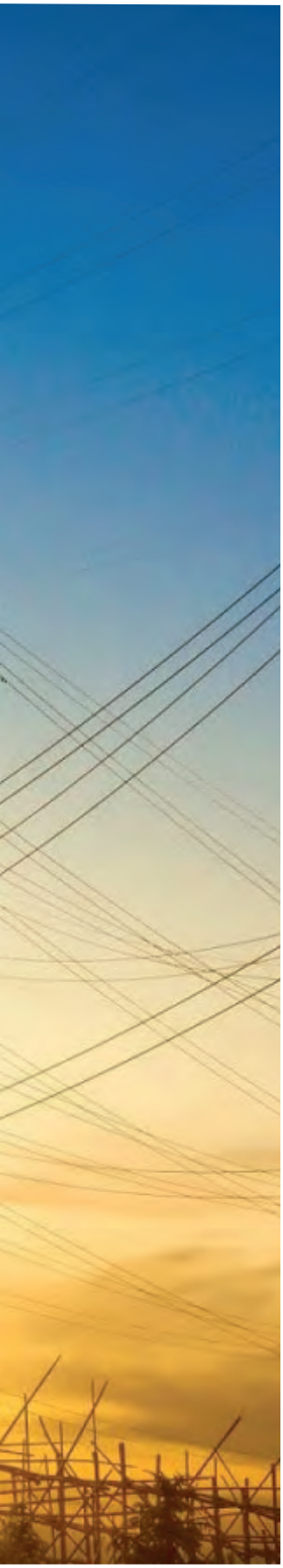

En effet, 5e pays le plus grand d'Afrique juste après le Soudan, avec une superficie de 1284000 Km2, le Tchad est un pays qui dispose d'importantes ressources tant naturelles et hydrauliques que fossiles. Pays producteur et exportateur de pétrole depuis 2001, le Tchad dispose d'une raffinerie depuis une décennie. Et pourtant, malgré toutes ces ressources, il fait partie des pays dont le taux d'accès à l'énergie est le plus bas au monde avec 6,4% selon le dernier rapport de la Banque Mondial qui a démarrée en 2018 et s'est achevée en 2020, il est de 12% selon le Gouvernement de la république du Tchad. Ce qui fait moins de la moyenne de 48% d'accès à l'électricité. Plusieurs zones de la capitale, N'Djamena, sont fréquemment sans électricité en raison des nombreuses coupures d'électricité. Les autres villes et provinces du Tchad sont quasiment dépourvues d'accès à l'énergie.

Le Tchad en tant que pays membre de l'ONU s'est engagé de relever le défi des 17 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 dont le point No 16 est de garantir l'accès à tous à de l'énergie fiable, durable et moderne à un coût abordable. A la suite de tout ce qui précède, une série d'interrogations se pose. Le Tchad peut-il relever le défi des ODD et dans ce cas garantir l'accès à tous à de l'énergie fiable, durable et moderne à un coût abordable ? Quelles sont les projets qui sont en cours ou qui étaient programmés pour atteindre ces objectifs ? Comment faire pour rendre meilleur l'accès à l'énergie et permettre aux populations vivant au Tchad de disposer de sources d'énergies fiables et disponible en quantité suffisante pour satisfaire à leurs besoins ?

Pour répondre à ces questions Watch Africa Development, qui a pour ambition d'être la vitrine de l'Afrique en ligne, a organisé une conférence-débat sur ce thème d'actualité en vue de proposer quelques pistes de solution. Raison pour laquelle, l'agence de communication digitale choisie pour thème phare lors du lancement de la 1ère édition de son Magazine, **Watch Africa Magazine** la thématique suivante : **L'Energie au Tchad, Quelles solutions vers un accès durable ?**

Ce Thème édifiant a eu pour :

1- Panélistes

BEDOUMRA KORDJE

Ex-ministre des Finances du Tchad et point focal de la BAD sur la question de l'énergie, en outre parrain de l'événement.

TOUROUMBAYE Geoffrey

Le Facilitateur

Jean-Paul MBATNA

Ancien Directeur Général de la SNE, actuel Directeur Général Adjoint de l'autorité de Régulation du Secteur de l'Energie Electrique (ARSET).

2- Invités

- Représentant de l'ordre des avocats;
- Représentant de la chambre des notaires;
- Représentant de l'ONPCT Tchad;
- Représentant du SWISSAID
- Ministère des finances et du budget
- Ministère des mines et de l'énergie
- Union européenne
- Fondatrice de la Fondation Dieu Bénit;
- La presse;
- Les étudiants;

  Etc...

De ces deux panélistes et grâce aux échanges et expériences des invités de taille présents, nous avons pu scinder les contraintes des conséquences du problème de l'énergie au Tchad et proposer quelques solutions.

II- LES CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE AU TCHAD

L'accès à l'énergie au Tchad une problématique multidimensionnelle

Dans son analyse de la crise énergétique au Tchad M. Bedoumra Kordjé a commencé d'abord par la question de l'identification de la personne qualifiée et compétente pour la fourniture d'accès à l'énergie, à savoir l'Etat par le biais du Gouvernement. C'est le Gouvernement qui programme, qualifie et mobilise les ressources. Il facilite l'investissement privé, crée les conditions pour une meilleure distribution et un meilleur accès à l'énergie. Ainsi pour arriver à un niveau de 50 % d'accès à l'énergie sur une courte période de 5 ans, la volonté politique est centrale pour la mobilisation des ressources, car il faudra nécessairement définir le coût d'investissement. Le problème énergétique au Tchad est multidimensionnel, parce que les causes de ces contraintes sont les unes liées à l'autre dans un enchevêtrement complexe. Il s'agit entre autres :

De l'absence de mobilisation des ressources.

Pour l'autofinancement des projets de développement du Tchad

De la mauvaise gouvernance.

D'un niveau d'endettement élevé du Tchad

auprès du FMI qui empêche le Tchad d'apporter un certain nombre de garantie lorsqu'il désirerait souscrire à certain type de prêt auprès des investisseurs étrangers

Le type de financement

que le Tchad a reçu jusqu'à présent relève de la catégorie des prêts à faible intérêt. Il s'agit là d'un type de fonds que les donateurs ou bailleurs de fonds donnent pour une répartition entre plusieurs pays. Le plus souvent plusieurs pays africains allant de 2 voir même jusqu'à 9 pays doivent se le partager. Ce type de fonds ne peut servir convenablement au développement du secteur énergétique.

La rotation excessive des ministres

dans le Gouvernement depuis les années 1990 a constitué un énorme ralentissement au projet de développement de l'énergie au Tchad.

La mal gouvernance :

Elle est très présente dans les entreprises d'énergies au Tchad ; Ce qui ne motive pas les investisseurs à investir au sein de ce secteur. Voyez-vous ? Le dernier investissement dans le secteur de l'énergie date aujourd'hui **de 12ans selon Mr Jean Paul MBATENA**, ancien directeur de la SNE ;

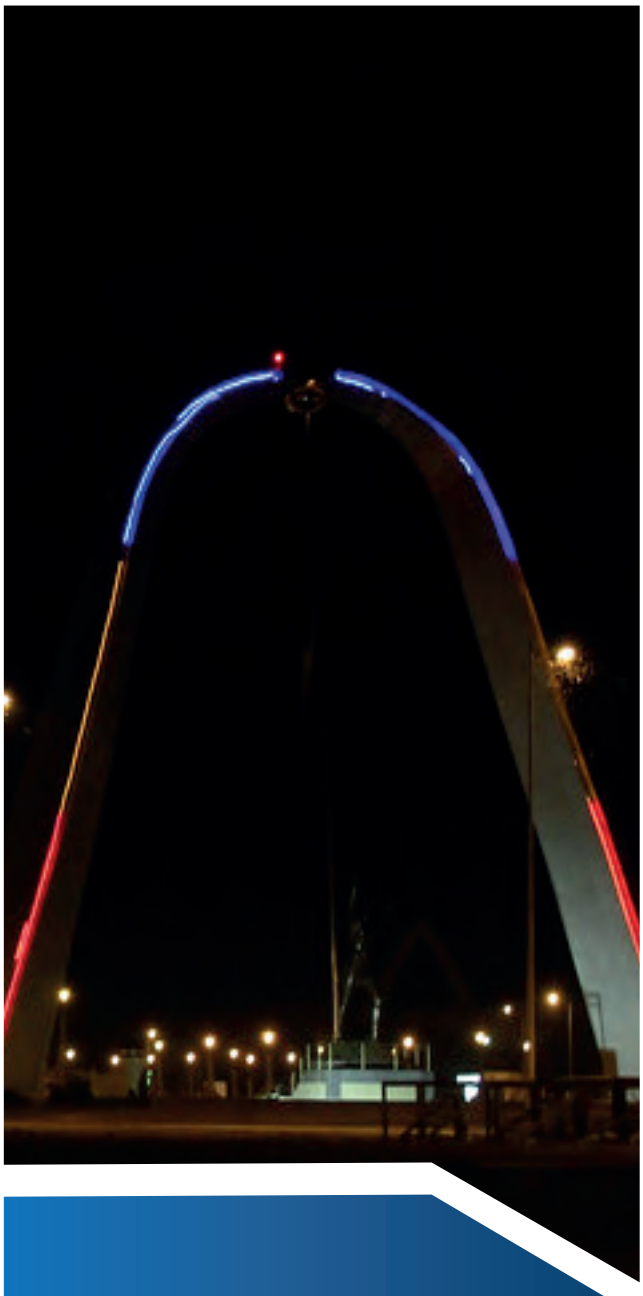

Le manque d'investissement :

Il bloque entre autres la production, le transport et les nouvelles technologies dans le secteur de l'énergie, c'est la raison pour laquelle depuis des années la SNE est restée dans ses vieilles habitudes. Il y'a plus de 6 à 8 pourcents de demande de connexion à la ville par an, mais elles sont toutes faites sur le vieux réseau ;

Le cout de production :

Il est assez élevé mais pas rentable. C'est l'autre raison principale qui freine les investisseurs car ils n'ont pas de garantie ;

La gratuité de l'électricité :

Il y'a une certaine catégorie de personne qui ne payent pas les factures d'électricité, ces mêmes personnes par contre la consomme plus et ne connaissent aucunement de délestage. Leur consommation est donc évaluée en perte pour la SNE ;

Le manque d'implication des autres secteurs aux affaires des énergies :

Jusqu'à preuve du contraire toutes les questions liées à l'énergie sont confiées à la SNE, c'est une erreur. Les autres secteurs doivent s'y impliqués car la question de l'énergie embarque toutes les couches sociales.

III- LES CONSEQUENCES DU MANQUE DE L'ENERGIE

Tout le développement est touché quand il y'a manque d'énergie. Du paysan au citadin, des ménages aux entreprises et institutions.

Le paysan :

Il a besoin de l'énergie pour cultiver ou pour faire son élevage

L'agriculture

En ce qui concerne l'agriculture, l'énergie est essentielle dans le drainage de l'eau, il peut également être une solution à la déforestation (avec de l'énergie pour cuire on a plus besoin de couper les arbres), etc.

L'élevage

L'énergie est également importante dans le cadre de l'élevage, nécessaire pour la conservation des produits d'élevage (le lait, la viande, le poisson, etc...), ainsi que les vaccins et produits vétérinaire dans ce domaine.

Le citadin :

Des toutes petites, petites et moyennes entreprises il faut de l'énergie. Par exemple dans les hôpitaux, les entreprises, les usines, les restaurants etc... A noter qu'à l'ère du 21ème siècle, le développement et l'accroissement socio-économique d'une ville ou d'un pays passe obligatoirement par la disponibilité de l'énergie.

Aux vues de tous ces exemples, il y'a donc lieu de dire que l'énergie est un tout. En manque de ce point focal il est quasiment difficile de fonctionner et de se développer comme il se doit.

II- LES CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE AU TCHAD

Ce sont des problèmes qui se vissent dans le secteur de l'énergie qu'il faudrait régler afin de songer au développement du secteur. Il faut :

Résoudre le problème de la rentabilité du secteur ;

Abolir la gratuité de l'électricité et penser à d'autres stratégies de payement des factures d'électricité ;

Rechercher des investissements pour développer le secteur car il est inadmissible qu'on puisse acheter des équipements à hauteur de 105millions de francs et que l'on manque de 40 millions de Francs pour les installations depuis 12ans ;

Mettre à profit les 298 millions de dollars américains octroyer par la BAD et la Banque Mondiale afin de réaliser le projet de la connexion du Tchad au réseau hydro-électrique du Cameroun ;

Résoudre les problèmes liés à la production, au transport et à la technologie de l'énergie.

V- CONCLUSION

Le forum s'était déroulé en trois phases dont : Premièrement par la présentation du projet de forum et du Magazine Watch Africa development, Puis deuxièmement par l'exposé des panelistes, et enfin, l'interaction des participant par les questionnements et les apports des uns et des autres. Il a pris fin par la prise des photos de famille
Ce qu'il faut relever de l'après forum qui nous conduit aujourd'hui a un second, ressort que :

Le gouvernement et les gestionnaires des sources énergétiques Tchadiennes ont tirés substance des interactions des exposants et intervenants lors de ce forum sur la question de la masse élevée à la gratuité d'électricité et qui ont interagis pour la réduction drastique de cette masse de gratuité.

Watch Africa dévelopment a vu sa notoriété explosée à plus de 1million d'abonnés en ligne intervenant sur la question et apportant de plus en plus leur contribution à la résolution de cette question energétique au Tchad.

La portée de ce premier forum à suscitée une vision très large à travers l'expérience vécue par l'équipe de pilotage et qui va engendrer un second forum élargi sur le plan international fixé à la même date en 2023.

Watch Africa dévelopment, par son staff tient à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite totale de cet évènement et tient à renouveler sa confiance et sa reconnaissance pour le forum international à venir.

le Staff dirigeant

GALERIE PHOTOS
CONFÉRENCE DU 26 MAI 2022

CONFÉRENCE-DÉBAT

PRO-TCHAD
PRO-TCHAD
PRO-TCHAD

WATCH
WATCH

ANNEXES

Energie au Tchad, quelles solutions vers un accès durable

Plus qu'une nécessité « l'énergie » c'est aussi un bien économique qui relève tant de la demande finale (consommation des familles par exemple) que de la demande intermédiaire (intrants des activités productives). Lorsqu'on se réfère aux besoins énergétiques, on pense à des services fournis par l'énergie dont l'approvisionnement ne concerne pas toujours de mécanismes de marché.

Dans son approche prenant en compte le développement durable, l'Organisation des Nations unies propose d'ajouter le principe de durabilité aux dimensions antérieures en matière de besoins énergétiques. En ce sens, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), reprenant les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et les recommandations issues du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, définit l'accès universel à l'énergie comme « la disponibilité physique de moyens énergétiques modernes pour satisfaire les besoins humains fondamentaux, à des coûts abordables, incluant l'électricité et de meilleurs équipements comme les poêles pour cuisiner. Ces services énergétiques doivent être fiables, durables et, si possible, provenir d'énergies renouvelables ou d'autres sources énergétiques à faibles émissions de carbone ».

Si l'accès à l'énergie est défini comme« l'accès à des services d'énergies propres, fiables et accessibles pour cuisiner, se chauffer, s'éclairer, se soigner, communiquer et produire », fournir un accès à des formes modernes d'énergie dans un pays c'est lui offrir de nombreux avantages : des vies sauvées, une amélioration de la productivité, l'alphabétisation et une contribution multiforme au développement des segments les plus défavorisés de la population.

« Comment passer des 12% d'accès à l'électricité actuels à 100% dans 10 ans ?

Faisons le point avec **M. KORDJE BEDOUMRA** sur la problématique de l'accès à l'énergie au Tchad.

A la page suivante

Djekotar Josue

5-1 ENERGIE AU TCHAD

INACESSIBILITE SUR FOND DE REELLES POTENTIALITES

Par Kordje BEDOUMRA

L'alimentation, vitale pour chaque être humain, a besoin d'énergie pour être cuisinée. La totalité des Tchadiens tirent l'essentiel de cette énergie du bois et du charbon de bois,ainsi que d'autres produits comme les bouses d'animaux, et même des matières plastiques en zones urbaines. Ces combustibles polluants ont des conséquences sur la santé des populations. Les femmes et les filles perdent beaucoup de temps en zones rurales pour parcourir de longues distances afin de chercher du bois, de plus en plus loin du village. Tout cela au détriment de leur santé, d'une activité productive, de leur éducation, de leur épanouissement, en général. La coupe de bois entraine également une déforestation croissante.Mais tant qu'il n'y a pas une alternative abordable, disponible et durable, ceci va continuer. Car, il s'agit de répondre à un besoin essentiel de la vie humaine : se nourrir.

Dans le domaine de l'énergie électrique, la situation n'est pas meilleure. L'accès à l'électricité au Tchad reste malheureusement parmi l'un des plus faibles au monde. En 2016, il était de 8,3% de la population pour une moyenne en Afrique subsaharienne de 40,6%. Il est estimé à 12% en 2018. Il y a d'excellentes et bonnes performances d'accès à l'électricité en Afrique :l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie sont à 100% ; le Cap vert à 93,6%. En Afrique Centrale, le Gabon est à 93%, le Congo Brazzaville à 68,5% et le Cameroun à 62,7. Toutes ces données datent de 2018.

De très grands défis..

Les conséquences socio-économiques sont nombreuses. On sait combien les coupures intempestives d'électricité ont mis en danger la vie des malades dans les hôpitaux et centres de santé. L'inaccessibilité et l'indisponibilité d'énergie électrique affectent les communications Internet, y compris dans les universités et centres de recherches, les banques, ainsi que les réseaux sociaux, etc. La disponibilité d'eau potable ou d'irrigation demeure problématique par manque d'énergie. Les très petites, petites et moyennes entreprises subissent des pertes énormes dues aux longues coupures de courant électrique : coiffure, couture, transformation et conservation des aliments, réparations d'engins, cybercafés, menuisiers, ferronniers, restaurants et bars, etc. Les produits des grandes entreprises industrielles au Tchad sont coûteux, donc pas compétitifs à cause du prix élevé de l'énergie électrique, en plus instable et irrégulière, avec des coûts d'énergie de secours exorbitants. Les usagers de la société d'électricité ne peuvent jouir tranquillement du bien être aussi simple que s'éclairer, regarder la télévision, garder ses aliments dans son frigo, charger son téléphone cellulaire, etc.

Très clairement l'absence ou l'insuffisance d'accès à l'électricité fiable dans un pays touche à la sécurité alimentaire, à l'égalité homme=femme, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à l'industrialisation, au développement des services, à la protection de l'environnement, etc. On comprend dès lors l'intérêt affiché par la Communauté Internationale, en fixant les objectifs de développement durable (ODD)

n° 7 qui garantit explicitement "l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable, d'ici à 2030".

Au Tchad, au rythme actuel d'exécution des projets, le progrès ne sera pas substantiel pas avant plusieurs décennies. Un des exemples le plus frappant est le Projet d'interconnexion électrique Tchad-Cameroun. Ce projet figurait dans le plan directeur d'électricité du Tchad élaboré dans les années 90, élaboré sur financement de la BAD. Ce plan comprenait déjà cette interconnexion qui devrait permettre de connecter Léré, Bongor et N'Djamena au réseau camerounais, grâce à la production du Barrage hydroélectrique de Lagdo près de Garoua au Cameroun. La BAD devrait financer ce projet d'intégration. Il a fallu attendre 30 ans pour que ce projet voit le jour avec les accords de financement signés au mois de juin 2020. Entre temps le barrage de Lagdo est dépassé. Conséquence, la ville de Léré ne peut plus en bénéficier, et on doit deviner la perte économique, sociale et culturelleque les villes de Bongor, Léré et Ndjamena qui ont subi depuis 30 ans ce lamentable échec. Ces dernières années, le Tchad a connu un nombre impressionnant d'opérateurs privés venus chercher à investir dans l'énergie solaire. Il semble qu'environ 4 à 5 projets ont été en principe approuvés, pourtant aucun n'a démarré. Il faudra un jour, faire une évaluation de tous ces échecs qui coûtent aux Tchadiens leur santé, leur éducation, leur emploi, qui repoussent les investissements à cause du manque d'énergie électrique. Les conséquences sur le retard du Tchad sont incalculables.

La question fondamentale est de savoir comment passer des 12% d'accès à l'électricité actuel à 100% dans un horizon de dix ans ? Comment apporter une alternative crédible et durable à l'énergie domestique à base de bois et autres produits toxiques ? Le Tchad devra être capable de concevoir massivement des programmes d'électrification et surtout de les mettre effectivement en oeuvre dans un délai très court. Tels sont les défis qu'il faut relever.

La situation décrite ci-dessus nous montre clairement qu'il faut, pour répondre aux besoin en énergie des populations tchadiennes, accorder une claire priorité dans les deux directions :

i. *L'amélioration et la modernisation de l'énergie domestique*
ii. *La production massive de l'énergie électrique*

Les perspectives sont énormes pour couvrir le gap de l'énergie au Tchad. Il faut un programme massif et des actions audacieuses, pour en faire une priorité nationale, mobilisant toutes les forces de la Nation et les partenaires. Cela ne peut se faire en restant dans une approche classique de projets (durée minimum 5 ans par projet) avec de longues négociations avec des bailleurs de fonds extérieurs, des projets pilotes, etc. Les paragraphes qui suivent résument les propositions pour des actions à mener.

Le préalable de l'environnement politique et institutionnel

1. **Parmi ces moyens, il y a bien sûr le b**udget de l'État, mais en fait il ne sera jamais suffisant et il faut plus que cela. C'est tout le cadre incitatif visant à booster l'accès à l'énergie qu'il faut mettre en place. Une règlementation et des incitations appropriées. Une attraction et un encouragement de l'investissement

privé. Des facilités fiscales et douanières. Des institutions de mises en oeuvre performantes. La recherche scientifique, la formation professionne un partenariat international efficace. Des mécanismes de financement aussi bien classiques et qu'innovants, et d'appui aux populations démunies. Il faut aussi des mécanismes indépendants et publics de suivi des résultats mesurables et vérifiables. On note de façon générale que parfois les textes existent, des stratégies et plans sont définis, mais leur mise en œuvre ne suit pas. Le niveau actuel d'accès à l'électricité au Tchad, non défendable, est une indication indiscutable de cet échec. Le secteur n'est pas à l'abri de la corruption endémique dans le pays, dont la non-résolution bloque et détruit toute activité.

Solutions pour l'énergie domestique

Plus de 95% des Tchadiens utilisent principalement le bois ou le charbon de bois, en zones rurales comme en zones urbaines, pour satisfaire leur besoin de cuisson des aliments et de chauffage. Pour réduire le poids de ce bois de chauffe dans la consommation de l'énergie, il faut trouver une alternative durable et crédible. Les actions proposées sont les suivantes :

2. L'utilisation d'autres combustibles, tels que le pétrole lampant et le gaz butane, qu'il faut « démocratiser », diffuser et rendre accessible pour chaque ménage dans n'importe quel recoin du pays. On devra veiller à la sécurisation des bouteilles, éduquer et sensibiliser la population à son utilisation. Cibler les populations devant bénéficier de subventions sur l'ensemble du pays. Ceci devra être un vaste programme national mobilisant toutes les forces de la Nation pour réaliser cet objectif. La raffinerie de Djermaya(Ndjamena) devra avoir l'obligation de produire suffisamment de gaz et de bouteilles de gaz à cet effet. D'autres alternatives sont à trouver si nécessaire.

3. La promotion sur l'ensemble du territoire national des cuiseurs et fours solaires, l'aide à améliorer leur fabrication et leur rendement, et le soutien aux privés qui les fabriquent.

4. Le développement et la vulgarisation de l'utilisation des technologies de la biomasse, pour produire du biogaz et de la chaleur avec le système de cogénération.

5. L'amélioration de l'utilisation du bois et du charbon. Pour cela il faudrait un reboisement obligatoire à grande échelle avec des plantes appropriées, et soumettre à cette réglementation les entreprises autorisées à faire la vente du bois, ainsi que les communautés villageoises. Les foyers dit améliorés, bien connus,doivent être suffisamment vulgarisés pour utiliser plus efficacement le bois.

6. Le développement de la production de la culture de fourrage et autre alimentation pour bétail pour répondre aux besoins du bétail. La croissance de la population et du bétail, les sècheresses et les pénuries d'eau, rendent de plus en plus difficile l'élevage extensif avec son impact sur l'environnement. Ceci facilitera aussi la récolte des bouses de bétail en grande quantité, pour une utilisation dans la biomasse.

Perspectives pour l'énergie électrique

En matière de production d'énergie électrique,les ressources du Tchad concernent principalement le pétrole brut, le gaz naturel, l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Les autres sources possibles ont un potentiel faible ou nécessitent un travail de recherche plus approfondie : il s'agit de l'énergie hydroélectrique, de la géothermie et de la biomasse. Pour booster cette production d'énergie électrique, les actions à mener sont multiples et devront couvrir les domaines ci-après :

7. La première action est de corriger les très faibles performances technique, financière et commerciale de la SNE. Les maux sont connus, dits et redits. Il est inacceptable que l'on ne puisse trouver une solution. Le Tchad ne peut se satisfaire de cette situation qui dure depuis des décennies.

Gaz naturel

Le gaz naturel devrait être utilisé au mieux pour faire face à l'insuffisance actuelle de la capacité de production électrique dans les zones urbaines. Le Tchad extrait à ce jour du pétrole brut dans au moins quatre sites et d'autres vont suivre. Les gaz sont torchés et ne sont pas utilisés comme source d'énergie. Une petite tentative est en cours à Moundou, à partir du site de Mangaral, avec une très petite capacité de production par rapport aux besoins de la ville.

8. Il faut une politique volontariste pour accroitre les capacités des centres urbains avec cette source, y compris la construction des gazoducs pour alimenter les centrales électriques dans des centres urbains et industriels. On devra mener une politique de production d'énergie électrique à partir du gaz, et de son transport.

Energie solaire

Au Tchad il y a un fort ensoleillement toute l'année sur l'ensemble du territoire national. L'intensité du rayonnement de 4,5 à 6,5 kWh/m2/j en moyenne est considérée comme largement suffisante pour le développement de l'énergie solaire. Il fut organisé à N'Djamena en février 2012, un Forum sur les énergies renouvelables. Un des résultats est la création de l'Agence pour le développement des énergies renouvelables. Il y a depuis très longtemps un consensus sur l'importance de l'énergie solaire au Tchad et la nécessité d'en faire une source d'énergie prioritaire. Dans les faits, cependant, les progrès sont faibles. Les privés qui veulent investir dans le solaire pour la production d'énergie électrique rencontrent beaucoup d'obstacles. Le Tchad est un pays très vaste, sans réseau électrique interconnecté. Le potentiel immédiat repose principalement sur le développement des énergies solaires à usage individuel et collectif, et pour des petits réseaux, en zones rurales, semi-urbaines, voire même urbaines. Les domaines d'intervention peuvent être les suivants :

9. On peut réaliser le montage et la fourniture aux ménages, aux très petites, petites et moyennes entreprises, des kits solaires adaptés aux besoins des usagers. Besoins de loisirs : antennes paraboliques, salles de loisirs, alimentations des téléphones et autres appareils électroniques. Utilisation religieuse : églises et mosquées. L'utilisation productive pour générer des revenus aux populations : les pompes d'adduction d'eau pour les humains et le bétail, et pour l'irrigation ;la transformation des produits alimentaires : moulins, fabrication des jus de fruits, équipements de froid (notamment pour les produits de la pêche) ;le traitement du lait ;la petite industrie : ateliers de couture, de menuiserie, de coiffure, etc.

10. L'Etat et les collectivités devraient investir dans l'éclairage public des rues et des marchés, les centres de santé, les écoles, les bureaux administratifs, les centres culturels et de loisirs.

11. Il faut développer la grande production d'énergie électrique à partir de larges champs de panneaux solaires pour alimenter le réseau public, en faisant appel parfois au partenariat public privé. On peut également encourager la production spécifique par le privé pour satisfaire directement les besoins des industries, dans les conditions techniques et commerciales fixées par le régulateur. Il faut absolument satisfaire de façon abordable le besoin en énergie électrique des industries, principale condition pour l'industrialisation et à la diversification de l'économie.

12. Il faudrait créer l'environnement approprié pour le développement de l'énergie solaire : encourager et soutenir fortement l'investissement privé, y compris les opérateurs de petits réseaux. Mettre en place de façon claire et transparente la règlementation technique, commerciale et financière nécessaire. Il y a au Tchad,la suppression des taxes à l'importation des équipements solaires, ce qui est une excellente décision. En fait, l'État devra, à cause de la priorité au solaire, mener un encadrement et une véritable pratique de promotion et de mobilisation des acteurs. Il devra faciliter toutes les procédures d'importation.

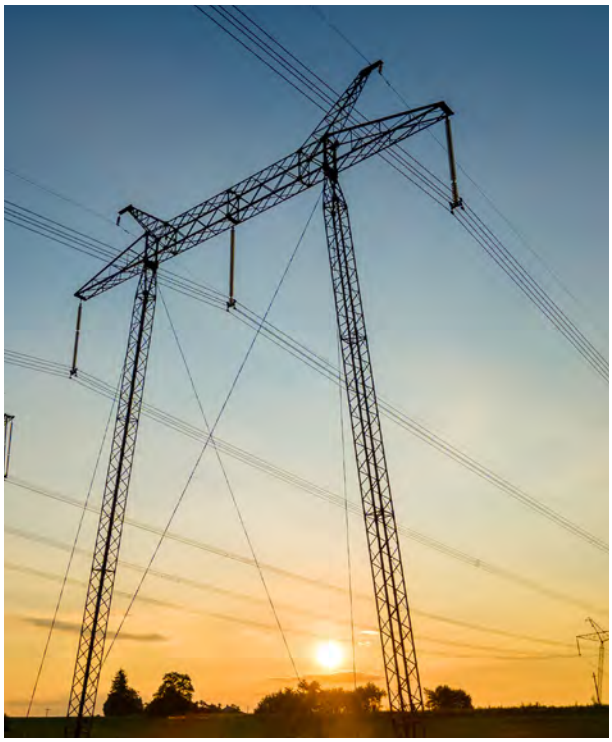

13. Le financement est un goulot d'étranglement important. Il faudra assurer l'attractivité des investissements privés dans le solaire. Aider les opérateurs à avoir accès à tous les financements internationaux dans le domaine du solaire et du changement climatique. Apporter les garanties nécessaires auprès des banques locales dans la mobilisation des ressources.

14. La recherche et l'innovation devront être au centre de tous ces efforts pour assurer la durabilité de l'utilisation de l'énergie solaire. Les quelques expériences d'éclairage en zones urbaines et dans quelques localités ne sont pas très encourageantes. Le fonctionnement reste à durée limitée et les pannes sont fréquentes. On note en réalité que le problème commence par la qualité du matériel choisi : panneaux solaires, batteries, convertisseurs, etc., de mauvaise qualité et parfois inadaptés aux conditions climatiques du Tchad. C'est pourquoi, il faudrait fixer des normes de qualité de tout matériel importé et des installations. Dans les écoles de formation professionnelle, les universités et les instituts supérieurs, il faut introduire l'enseignement scientifique et technique lié à l'énergie solaire. Encourager les usines de montage au Tchad, et même mieux, passer à la fabrication au Tchad des cellules solaires. En un mot, le Tchad devra développer ce qu'il faut pour satisfaire tous ses besoins et devenir exportateur du solaire. Il faut faire du Tchad un centre d'excellence en matière solaire.

Energie éolienne

Il ressort des données disponibles que le Tchad dispose d'un potentiel éolien très important dans le grand nord du pays. L'expérience de l'énergie

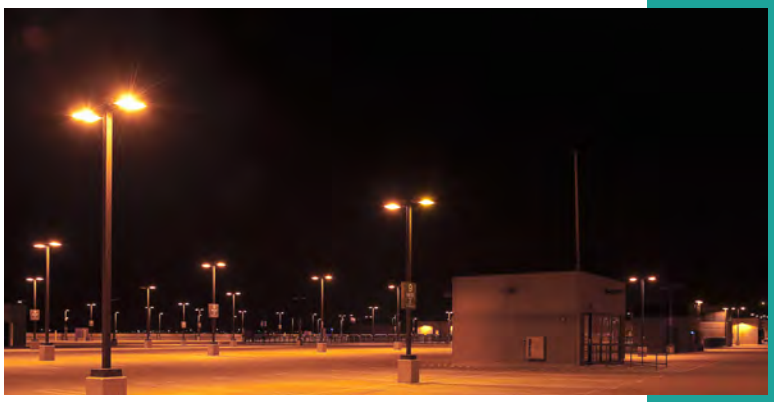

éolienne actuellement à Amdjarass devrait être une source de savoir dans le domaine, afin d'en tirer les leçons et voir son extension dans les zones ayant un fort potentiel.

15. Il faudra faire l'inventaire précis des gisements exploitables, tenant compte de l'accessibilité des sites, et passer à la phase de leur étude de faisabilité.

Pool régional d'énergie électrique

Le Tchad devra développer son réseau national avec le temps, mais aussi interconnecter ce réseau avec ceux des pays voisins, pour y acheter ou vendre de l'énergie, selon ses besoins et les coûts du marché. Le projet actuel d'interconnexion avec le Cameroun est un bon début. Il permet au Tchad d'avoir accès à une énergie hydroélectrique moins chère.

16. Avec le temps, le Tchad, en valorisant son énorme potentiel de production d'énergie électrique, pourra la vendre aux pays voisins et au-delà, grâce à l'utilisation du gaz, à l'exploitation de l'énergie solaire et éolienne. Le Tchad pourra aussi, quand c'est faisable, alimenter les villes voisines de ces pays qui pourraient se situer loin de leur réseau national, et réciproquement alimenter les villes tchadiennes proches des frontières.

et d'amélioration de l'énergie domestique. Le bien-être des populations, le développement des petites et moyennes entreprises, l'industrialisation et la diversification de l'économie, la santé et l'éducation, la protection de l'environnement, reposent sur une énergie électrique disponible en quantité et en qualité, à un prix abordable. C'est un préalable à tout développement. Il faut le considérer comme tel et mobiliser toutes les énergies du pays pour réaliser ce préalable.

Références :

1. Rapport national de suivi du PND 2017-2021, Décembre 2019-Minsitère de l'Économie et de la planification du développement
2. Nations Unies. Les objectifs de développement durable
3. Comment le Tchad peut-il sortir du labyrinthe de la croissance ? Juin 2018 ; Banque Mondiale
4. The World Bank Group-Data-Access to electricity
5. Rapport National du Tchad, Mbainaissem Peurdoum Richard, Consultant National au PNUD, Appui ECCAS
6. Politique du secteur de l'Énergie du groupe de la Banque Africaine de développement. -Août 2012
7. The Market Opportunity for Productive Use Leveraging Solar Energy (PULSE) in Sub-Saharan Africa. World Bank

A propos de l'auteur : **Bedoumra Kordjé** a occupé des Hautes fonctions au Tchad. Il a été Ministre des Finances et du Budget ; Ministre du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale ; et deux fois Secrétaire Général de la Présidence de la République. Il a eu une longue expérience internationale de 29 ans à la Banque Africaine de Développement (BAD), où il a gravi tous les échelons, d'expert jusqu'au poste de Secrétaire Général puis de Vice-président. Il s'y est occupé pendant une dizaine d'années du secteur des infrastructures en Afrique, y compris de l'énergie.

4-1 Le secteur privé analyse l'impact de la COVID-19

Le Conseil National du Patronat Tchadien qui a toujours été une force de propositions pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de développement socio-économique est à pied d'œuvre pour l'évaluation sectorielle de l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'économie nationale. Des propositions concrètes de sortie de la crise sanitaire en seront issues et adressées aux hautes autorités.

Le Conseil National du Patronat Tchadien, sollicité par le Ministre en charge du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, est dans un esprit collaboratif dans l'optique de procéder à une évaluation de l'impact de la COVID-19 sur divers secteurs de la vie économique. Ce travail préalable devrait guider le gouvernement à proposer des mesures conséquentes pour atténuer les effets induits par la Covid-19 sur le secteur privé formel. L'unique organisation patronale qui a promptement exhorté ses membres à venir en aide au Gouvernement dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) à travers des appuis multiformes en vue de vaincre la pandémie, est aujourd'hui en pleine concertation sectorielle afin que la préservation des entreprises créatrices de richesses et d'emplois décents soit une préoccupation du gouvernement.

Veiller à la santé des salariés d'abord !

Le CNPT, avec le précieux appui du Bureau International du Travail a outillé ses adhérents avec un guide de l'employeur en période de la COVID-19. C'est un document qui éclaire la lanterne des patrons face à cette situation inédite et leur rappelle leurs droits et devoirs envers leurs salariés, selon les normes internationales du travail et la législation nationale en vigueur. Ce document dont la version électronique a été envoyée aux adhérents a pour objectif aussi de leur faciliter l'élaboration d'un plan de prévention, de communication, de préparation et d'intervention d'urgence en interne.

Quand le secteur privé est enrhumé..

Le patron des patrons, Bichara Doudoua, on le sait est au four et au moulin pour persuader les hautes autorités à ne pas perdre de vue l'impérieuse nécessité de songer au relèvement des entreprises en proie aux difficultés à cause des mesures édictées

par le gouvernement pour éviter la propagation de la maladie à coronavirus. Une analyse minutieuse

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT TCHADIEN

Creuset des Entreprises Citoyennes du Tchad

de la situation est prépondérante en vue de sauver les meubles et d'éviter de passer de la crise sanitaire à une crise sociale. La situation est d'autant plus préoccupante que nombreuses sont les entreprises qui ont vu leurs chiffres d'affaires péricliter au point de ne plus pouvoir faire face aux charges fixes, parmi lesquelles figurent le salaire des employés. La mise en chômage technique en cascade et les licenciements en masse qui s'observent çà et là sont des signes annonciateurs d'un malaise social certain. L'industrie pétrolière en a vraiment fait les frais puisque le baril a perdu considérablement de la valeur sur le marché international.

Le chômage flambe et les fonctionnaires toussent !

La Cotontchad dont dépendent des millions de paysans risque la banqueroute puisque l'industrie textile de par le monde, travaille au ralenti rendant mettant ainsi l'or blanc dans le noir. La situation des Brasseries du Tchad, malgré le monopole dont il dispose est catastrophique. En atteste la fermeture de son usine légendaire de Moundou qui a déclenché l'ire d'un député du parti au pouvoir et fait craindre l'effondrement de la capitale économique. Cette industrie brassicole risque de mettre la clé sous le paillasson si sa convention d'établissement longtemps querellée ne connait pas un dénouement heureux. L'on imagine alors les 400 employés sur les carreaux sans oublier bien évidemment les grossistes, les exploitants des débits de boisson et tous les petits métiers autour de la vente de la bière dans nos villes. S'agissant des licenciements inévitables dans certaines entreprises, si l'Etat n'intervient pas tôt, il est fortement à craindre un engorgement des tribunaux sachant qu'au Tchad, les entreprises sont quasiment victimes de ceux que les patrons qualifient de « délit de solvabilité », c'est-à-dire qu'elles sont systématiquement condamnées par les tribunaux. Évaluer et contenir l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'entreprise et la vie économique est assurément en ce moment un impératif autant pour le secteur privé que pour l'Etat, dont les ressources provenant des impôts et taxes diverses payées par les entreprises ont considérablement tari aussi. Si, rien n'est entrepris dans un délai raisonnable, il est fortement à craindre que les fonctionnaires émargeant sur le budget de l'Etat en viennent à connaitre des paiements non fréquents de salaires.

Renaud DINGUEMNAIAL,
Spécialiste en Management Stratégique et Communication

4-2 L'expert-comptable, un co-pilote précieux pour aider à la relance économique.

ONPCT
ORDRE NATIONAL DES PROFESSIONNELS COMPTABLES DU TCHAD

Jean Paul Nendigui
Président de l'ONPCT

Parmi les professionnels, les plus compétents pour accompagner les chefs d'entreprise à se relever des affres de la crise sanitaire, les experts-comptables figurent en bonne place. Leur savoir-faire et leur expérience sur les volets comptables, financiers, sociaux, fiscaux, juridiques, numériques et de gestion les désignent comme les premiers partenaires des Toutes Petites (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Heureusement que le Gouvernement de la République du Tchad a permis aux professionnels de la comptabilité, d'exercer leur métier dans la légalité, et en conformité avec les textes de la communauté CEMAC, portant révision du statut des professionnels libéraux de la comptabilité en CEMAC. C'est ainsi que les décrets n° 397/PR/PM/2016 et 398/PR/PM/2016 du 15 Juin 2016 ont été signés, créant l'Ordre et l'organisant.

Ainsi au Tchad, depuis 2016, le métier d'expert-comptable est une profession réglementée. L'institution de la profession réglementée d'expertise comptable a pour objet la sécurisation des informations financières et fiscales.

A l'instar du médecin vis-à-vis du corps humain, l'expert-comptable a l'avantage de connaître parfaitement la situation financière de ses clients.

Dans ce contexte de crise sanitaire et économique sans précédent, il peut donc bien orienter ses entreprises et les entités parapubliques vers les dispositifs nécessaires à leur survie, à la continuité d'activité, mais également à son redécollage.

Au-delà de ses missions sociales, d'audit légales et diverses missions de vérification, ce professionnel du chiffre met à la disposition de ses clients sa disponibilité et ses compétences multisectorielles pour garantir la qualité de l'information financière auprès des partenaires sociaux.

Parmi les travaux effectués, nous pouvons citer : le Commissariat aux comptes, l'Expertise Judiciaire en Comptabilité, le Commissariat à la fusion, le Commissariat aux apports, l'Audit organisationnel, l'Audit des systèmes d'information, l'Audit des fraudes, la vérification des dépenses, l'Audit du contrôle interne, l'Audit d'acquisition, l'Elaboration des Etats financiers, l'Accompagnement pour financement, la Restructuration et redressement des entreprises, etc.

En cette période de relance économique, l'expert-comptable se positionne comme un conseil qui compte fortement pour l'accompagnement de tout entrepreneur.

Par ailleurs, l'impact de ce métier noble, ne peut se faire sans la mention de l'exercice illégal.

D'autant plus que les manifestations de l'exercice illégal sont tentaculaires et entraine de graves incidences sur l'économie de nation. Le délit entraîne dans son sillage de nombreuses infractions, et occasionne une économie souterraine et clandestine, l'atteinte à l'assiette et aux recettes fiscales de l'Etat, des probables évasions fiscales, le détournement et blanchiment des capitaux, car aucune norme professionnelle n'est respectée.

Exerce illégalement la profession d'expert-comptable celui qui, sans être inscrit au Tableau de l'ordre en son propre nom et sous sa responsabilité, exécute habituellement des travaux de la tenue, la vérification, l'appréciation ou le redressement des comptes.

La réglementation de l'expertise comptable vise ainsi à empêcher les multiples fraudes résultant des comptabilités qui ne reflèteraient pas la réalité de la situation économique des sociétés.

L'Ordre National des Professionnels Comptables (ONPCT), affilié à des instances internationales, telles que la Fédération internationale des Experts-comptables et Commissaires aux comptes Francophones (FIDEF) et la Fédération des Experts-Comptables Africains (PAFA), et ayant l'obligation du respect des normes professionnelles internationales, cette institution a la capacité de déclencher des poursuites judiciaires en raison de l'atteinte à l'intérêt collectif de la profession.

Luttons tous, administration fiscale, entrepreneurs et partenaires sociaux, contre l'exercice illégal, en consultant régulièrement le Tableau de l'Ordre, disponible à travers son site internet : www.onpct-td.org, et au niveau du Secrétariat permanent de l'Ordre, situé au 2ieme étage de l'Immeuble Amasot, au quartier Sabangali.

Fort d'une soixantaine d'experts-comptables et de sept (7) sociétés d'expertise comptable légalement reconnues et agréés au niveau de la Commission CEMAC, toute la profession comptable est mobilisée aux côtés du Ministère des Finances et du Budget de l'Etat Tchadien en vue d'un retour à une stabilité acceptable et pour la sécurisation de de l'assiette fiscale.

Les ramifications des risques engendrés par l'exercice illégal

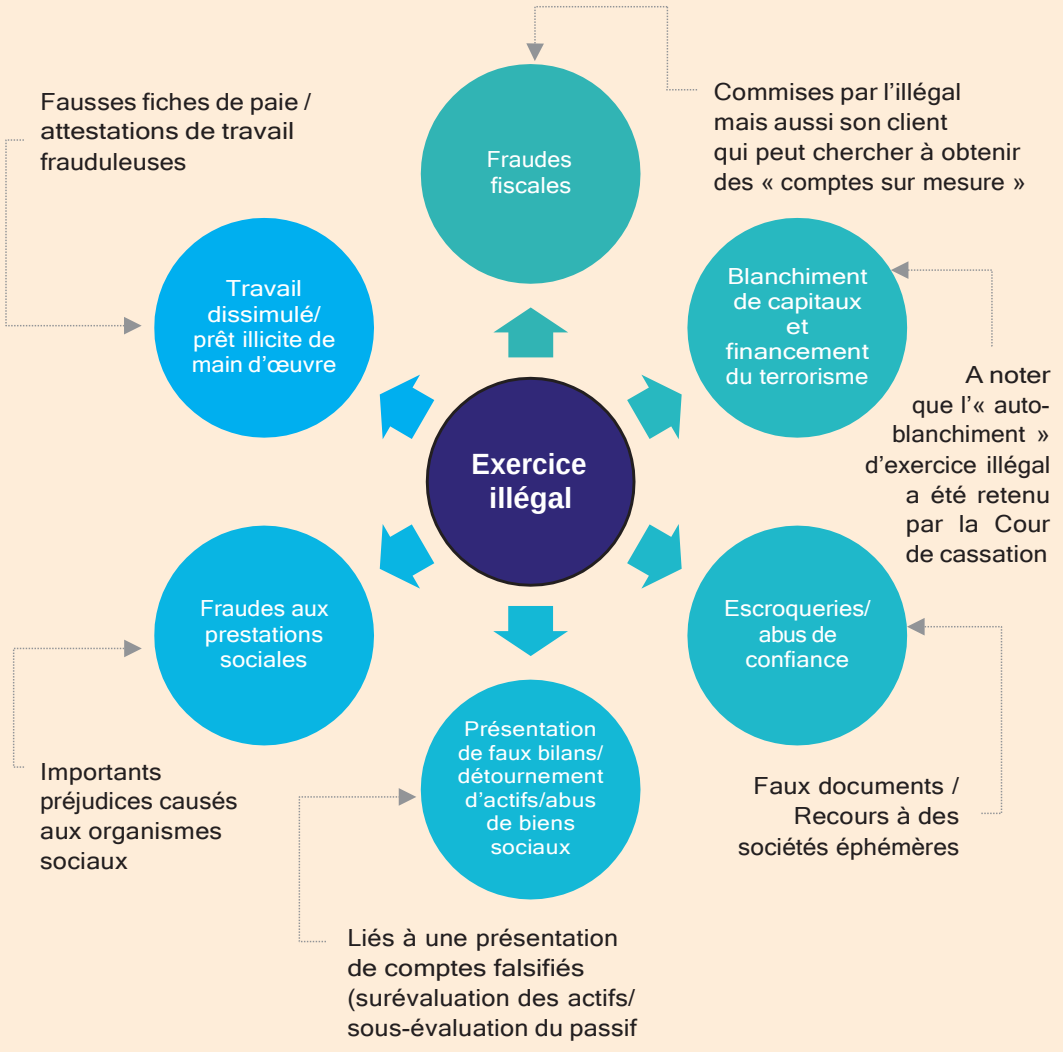

+235 66 35 56 65 / 91 67 50 61

Watch-ad.co/forum

info@watch-ad.co